



Les fleuves et rivières recèlent des dangers; c'est pourquoi il est interdit:

- ... de pratiquer un sport nautique et de se baigner au niveau de la centrale électrique et des écluses ainsi que dans toute la zone portuaire;
- ... de plonger depuis les ponts;
- ... d'utiliser des engins de baignade, des matelas gonflables, des engins pneumatiques ou de plage, etc;
- ... de monter sur les bateaux ou d'accéder aux embarcadères sans autorisation;
- ... de nager à proximité des bateaux.



Vous trouverez des informations complémentaires ainsi que les versions en langues étrangères (allemand, anglais, italien, espagnol) du présent dépliant sur notre site Internet www.polizei.bs.ch.



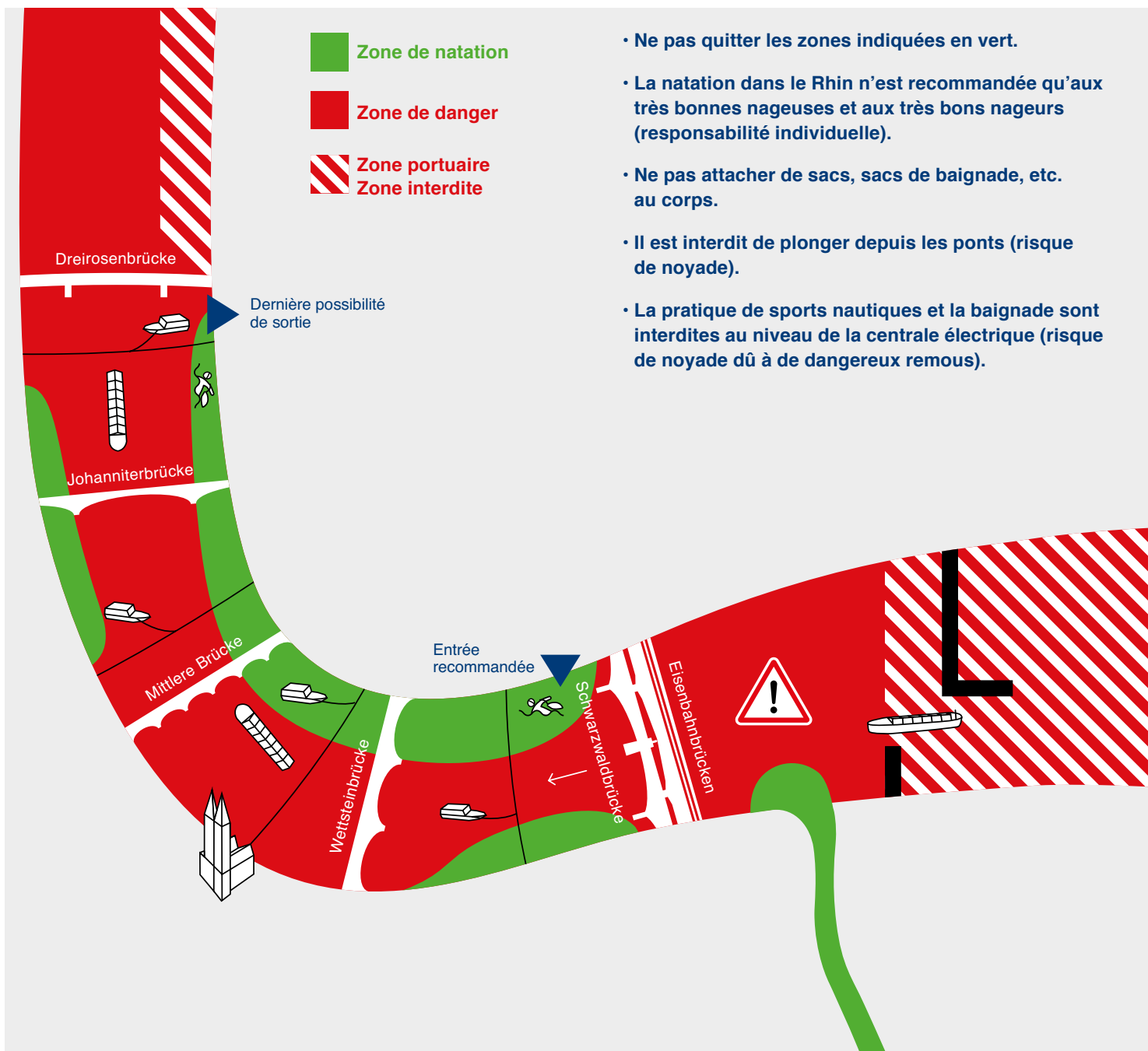
www.rheinschwimmen.ch



La sécurité avant tout:
consignes pour les nageurs
et autres utilisateurs du Rhin

Police cantonale de Bâle-Ville

Case postale
4001 Bâle
061 267 71 11
infopolizei@jsd.bs.ch
www.polizei.bs.ch



1. Rester dans les zones indiquées en vert.
2. La natation dans le Rhin n'est recommandée qu'aux très bonnes nageuses et aux très bons nageurs.
3. Ne jamais nager seul.
4. Veiller à être bien vu, par exemple en portant un bonnet de natation de couleur.
5. Les chaussures de baignade protègent des blessures.
6. Garder une grande distance par rapport aux piles des ponts, aux bouées, aux bateaux amarrés et aux bacs.
7. Garder une grande distance par rapport aux bateaux. Ils sont prioritaires et il leur est impossible de faire des manœuvres d'évitement.
8. La pratique de sports nautiques et la baignade sont interdites au niveau de la centrale électrique. Les changements soudains du niveau d'eau peuvent entraîner des remous très dangereux.
9. Il est irresponsable de laisser nager des enfants avec des brassards dans le Rhin.
10. Il est très dangereux de nager au niveau des piles du Schwarzwaldbrücke en raison des remous importants.

